

CLUB
du développement durable

- ACTEURS
- COMMUNES
- TERRITOIRES

ATELIER PERMANENT SUIVI EVALUATION

BILAN, DIAGNOSTIC ET PRECONISATIONS POUR LE CLUB DD

Octobre 2013



Sommaire

Sommaire.....	2
1/ Présentation de l'Atelier Permanent de Suivi et d'Evaluation (APSE).....	4
1.1. Objectifs de l'APSE.....	4
1.2. Constitution de l'APSE.....	5
2/ Les Travaux de l'Atelier en 2013 et le contenu de ce rapport	6
3/ Historique du Club DD	8
3.1. Genèse et objectifs du Club en 2006	8
3.2. L'évolution du Club pour le développement durable durant le mandat 2008-2014.....	10
4/ Activité du Club en quelques chiffres	12
4.1. Entre 2006 et 2009, 11 rencontres	12
4.2. Entre 2010 et 2012, 14 rencontres, dont 9 avec format ateliers	12
4.3. Près de 200 interventions, entre 50 et 110 participants à chaque rencontre.....	15
4.4. Une participation notable des communes au Club : mais la participation des élus communaux s'effrite.....	15
4.5. La proportion de communes de l'agglomération présentes aux séances du Club DD semble en baisse sensible entre 2010 et 2012	18
5/ Méthode et outils pour l'élaboration d'un avis partagé sur le Club DD.....	19
5.1. Objectifs de l'enquête (-2-) auprès des communes.....	20
5.2. Passation et collecte.....	20
5.3. Premiers constats lors du dépouillement de l'enquête :.....	20

6/ Avis partagé sur le club.....	21
6.1. Toutes les communes sont globalement satisfaites du Club DD	21
6.2. L'information apportée lors des séances est qualifiée de qualité et de pertinence très satisfaisantes.....	23
6.3. Un dialogue et des échanges satisfaisants, mais encore améliorables.....	25
6.4. L'animation est appréciée mais perfectible	27
6.5. L'organisation est reconnue positive	27
6.6. La capitalisation du Club DD est à améliorer	28
6.7. Synthèse de l'avis évaluatif	32
7/ Diagnostic partagé sur le Club DD	34
8/ Premier Brainstorming prospectif et collectif pour le Club DD	35
9/ Priorités pour le Club DD.....	36
10/ Préconisations pour une évolution du Club DD.....	37
ANNEXE : PRESENTATION SYNTHETIQUE DES CONCLUSIONS.....	43

Aide à la rédaction
Corinne Blanchet (ABCD-Durable)



www.abcd-durable.com ; contact@abcd-durable.com

1/ Présentation de l'Atelier Permanent de Suivi et d'Evaluation (APSE)

1.1. Objectifs de l'APSE

Le Club pour le Développement Durable permet aux communes de l'agglomération lyonnaise d'échanger sur les thèmes émergents et sur les actions et pratiques remarquables en matière de développement durable.

Depuis sa création en 2006, la variété des thèmes abordés a permis des débats orientés vers une réelle dynamique de recherche-action pragmatique au service du développement durable. Les sujets de fond, les thèmes d'actualité, les innovations, les expériences réussies et les interrogations y ont été appréhendés en toute simplicité.

Fort de son vécu en tant qu'espace d'échange et de dialogue, le Club a pu efficacement contribuer à l'élaboration de nouvelles politiques communautaires, comme ce fut le cas par exemple pour le Plan Climat du Grand Lyon.

Aujourd'hui, le Club DD entend confirmer son rôle d'espace de co-construction. Cette ambition ne peut se dissocier de la mise en place d'un outil partagé de suivi et d'évaluation du fonctionnement du Club DD.

Le Grand Lyon a donc décidé la **mise en place d'un atelier permanent de suivi et d'évaluation (APSE) du Club DD. 2013 est l'année de son expérimentation.**

1.2. Constitution de l'APSE

Pour recruter les membres de l'APSE, un appel à candidatures a été adressé à l'ensemble des 58 communes et des services du Grand Lyon régulièrement présents au Club DD, et s'engageant à participer aux 2 réunions prévues en 2013. Toutes les candidatures reçues ont été acceptées.

Les membres de l'atelier (et leur présence aux réunions de 2013) figurent dans le tableau ci-dessous :

Nom, Prénom	Fonction	Organisme	Présence aux ateliers	
			17 mai 2013	17 juin 2013
ATHIEL Marion	Chargée de mission Agenda 21	Rillieux-la-pape	Oui	Oui
AZEMA Jean Louis	Responsable, Service Stratégie d'Agglomération	Grand Lyon	Excusé	Excusé
BADOIL Ludovic	Technicien espaces naturels et agricoles, Service Ecologie	Grand Lyon	Oui	Oui
BLANCHET Corinne	Directrice	ABCD-Durable	Oui	Oui
BORDON Fabien	Chargé de mission Agenda 21 Vallée de la Chimie	Grand Lyon	Oui	Oui
BROCARD Frédéric	Directeur Général des Services	Dardilly	Oui	Oui
CAMPION Isabelle	Chef de projet Agenda 21 Val de Saône	Grand Lyon	Excusée	Oui
DEMAILLY-CHAPITEAU Virginie	Chargée de mission éducation et développement durable	Dardilly	Oui	Oui
DESOUCHES Anouk	Chargée de mission Stratégie Développement Durable, SSA	Grand Lyon	Oui	Oui
LEGAL Eliane	Adjointe aux affaires sociales enfance solidarité	Collonges au mont d'or	Excusée	Oui
MENSAH Florence	Chargée de mission développement durable	Décines Charpieu	Oui	Oui
POZZOBON Denis	Chargé de mission, en charge du Club DD	Grand Lyon	Oui	Oui
ROSNOBLET Stéphane	Responsable de mission développement durable	Feyzin	Oui	Oui
SAUNIER Sébastien	Directeur des NTC et du Développement Durable	Moins	Oui	Oui
SCHNEIDER Corinne	Technicienne service environnement et développement durable	Chassieu	Oui	Oui
ZANETTE François	Chargé de mission Agenda 21	Saint Priest	Excusé	Oui

1.3. Modalités de travail

L'atelier aura un fonctionnement évolutif dans le temps.

2013 correspond à l'année de sa mise en place et de son expérimentation, à l'issue de laquelle, les modalités de fonctionnement de l'atelier pourront être revisitées et stabilisées avec les communes. En 2013, l'atelier s'est rencontré deux fois :

- Le 17 mai 2013 : lancement, présentation et échange autour du projet de bilan au 31/12/12
- Le 17 juin 2013 : consolidation du bilan et formulation de recommandations

En septembre 2013 : une consultation internet des membres de l'APSE sur la présentation synthétique des conclusions du rapport (en annexe)

Son travail est animé par la MCT (Denis Pozzobon) assisté de Corinne Blanchet (cabinet ABCD-Durable).

2/ Les Travaux de l'Atelier en 2013 et le contenu de ce rapport

En 2013, l'atelier s'est basé sur un **projet de bilan réalisé** à partir :

- d'une synthèse des enquêtes de satisfaction réalisées à l'issue de chaque séance du Club DD
- d'un bilan d'activité 2006-2012
- d'une enquête réalisée en mai 2013 auprès des 58 communes.

Attentes des participants à L'Atelier APSE

(Expressions du 17 mai 2013)

- « Faire remonter plus formellement ce que je pense du Club DD et de son fonctionnement »
- « Etre force de proposition pour l'évolution du Club DD : participer de manière constructive à la vie et l'évolution du Club DD »
- « Préparer des propositions pour le prochain mandat »
- « Faire évoluer le Club DD vers un espace de formulation d'avis »
- « Rendre compte de l'activité et des préconisations du Club DD à l'exécutif »
- « Trouver comment favoriser la prise de parole dans le club DD (la présence conjointe des élus et techniciens la limitant – réserve des techniciens) »
- « Rapprocher le Club DD des attentes des communes (il reste éloigné de mes attentes : je viens vraiment pour croiser d'autres techniciens) »
- « Savoir ce qui ressort de 6 ans de vie du Club DD : Savoir ce que le Club DD à produit globalement »
- « Percevoir ce que les communes pensent du Club DD »
- « Avoir des liens et échanges entre les séances du Club DD (travail hors ateliers) : « vivre » le réseau avec le territoire »
- « Prendre du recul, se poser, mettre en commun notre expérience du Club DD »
- « Réfléchir à une structuration différente du Club DD (animation, fonctionnement, possibilités de se rencontrer « entre » les club DD) »
- « Veiller à ne pas « dupliquer » les réseaux existants en lien avec le DD, comme RAEE »
- « Savoir comment mieux faire connaître le Club DD au sein des services de ma commune »

Le présent rapport reprend l'ensemble de ces éléments, ainsi que la production spécifique de l'atelier. **Il est destiné à être présenté lors de la séance du Club DD du 24 septembre 2013 et en Commission du Grand Lyon.**

Les objectifs des deux réunions étaient ainsi fixés :

OBJECTIFS DE LA SEANCE N°1 DU 17 MAI 2013	OBJECTIFS DE LA SEANCE N°2 DU 13 JUIN 2013
<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'Atelier Permanent de Suivi et d'Evaluation du Club DD du Grand Lyon (APSE) - Présentation du Projet de bilan au 31 décembre 2012 - Disposer d'un bilan partagé et formuler un diagnostic partagé (forces / faiblesses / enjeux) <p><i>Entre les 2 séances un projet de bilan 2012 est élaboré et transmis par mail et les participants le valide ou complète pour le 13 juin.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du projet de bilan par les participants - Proposition, pour la suite des travaux du Club DD : <ul style="list-style-type: none"> o d'objectifs / de résultats à ambitionner o d'actions à mettre en œuvre o d'indicateurs et outils de suivi / évaluation du Club DD - Réflexion collective sur les objectifs et le fonctionnement de l'atelier

3/ Historique du Club DD

3.1. Genèse et objectifs du Club en 2006

Le *Club pour le développement durable* a été créé en 2006, identifié comme une action majeure de l'Agenda 21 communautaire. L'objectif visait la création sur le territoire de la Communauté urbaine du Grand Lyon d'un lieu d'**échange d'expériences, d'approfondissement thématique, de diffusion des pratiques de développement durable**. La mise en œuvre en a été confiée à la Mission Coordination Territoriale rattachée à la Direction Générale assistée par la chargée de mission Agenda 21 du Grand Lyon, au sein de la Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération.

En 2006, les objectifs du Club visaient à articuler les initiatives communales et communautaires afin de créer une dynamique territoriale, et de faire émerger les nouvelles thématiques de développement durable dans le champ de compétences respectives des collectivités territoriales. Les grands enjeux de développement durable, identifiés au niveau de la Communauté urbaine, sont alors considérés comme étant ceux qui pourraient servir de cadre au niveau des communes souhaitant s'engager dans le développement durable.

En 2006, le Club a pour ambition la **mise en réseau des différents projets** pour qu'au temps des expérimentations sporadiques succède une ère de multiplication des actions de développement durable. La rencontre des maires, de tous les élus en charge du développement durable et des responsables en charge du développement durable dans leurs collectivités respectives devait permettre de créer une synergie d'action, une reconnaissance des actions des villes, des échanges d'expériences et de pratiques réussies.

Le Club pour le développement durable : Une action de l'Agenda 21 communautaire approuvé en 2005

En juin 2006, la création et l'animation du « Club pour le développement durable : acteurs – territoires – communes », figure alors comme un moyen de **sensibilisation et de communication au développement durable**.

Partant du constat que de plus en plus de communes s'engageaient dans des démarches de développement durable et Agenda 21, le Club devient un **outil innovant de partage d'expériences**.

Il vise les **acteurs, communes et territoires**, et complète ainsi d'autres actions de l'Agenda 21 communautaire.

Ainsi le Club pour le développement durable est un outil pour permettre que « Le Grand Lyon et les communes animent et accompagnent la prise en compte du développement durable de manière partenariale » (*quatrième orientation de l'Agenda 21 approuvé en 2005*)

C'est aussi un espace de mobilisation, de débat, pour favoriser la cohérence des actions de chacun, au bon niveau de compétence, en application du principe de subsidiarité (*citation de l'Agenda 21 approuvé en 2005*)

Dans cet optique, le fonctionnement du Club imaginé en 2006, s'appuie sur :

- Une **plénière annuelle**, au cours desquelles étaient présentées des démarches et expériences menées dans la Communauté urbaine, en France ou à l'étranger, des experts venant nourrir les débats, dans le cadre des sujets évoqués.
- Des **ateliers** regroupant un certain nombre de communes autour de réflexion plus concrètes. Sous forme, par exemple de 4 « petits déjeuners » par an qui devaient déboucher sur des réponses concrètes à des préoccupations locales, ainsi que sur des apports méthodologiques et financiers aux projets. Ces ateliers s'adressent aux acteurs des communes et le bilan du travail accompli dans lesdits ateliers présenté annuellement en séance plénière.

En 2006, Michèle Vullien, avec Michel Reppelin, alors vice-président du Grand Lyon chargé de l'environnement, membre du comité de suivi Agenda 21, ambitionnent un « **Club pour le développement durable, composé de membres aussi variés que le suggère le caractère transversal de son objet** » (cit).

Les communes du Grand Lyon, d'abord, y sont représentées par des élus (maire de chaque commune et élu en charge du développement durable sont membres permanents) et des techniciens territoriaux aux expériences variées. Les partenaires institutionnels et associatifs de la communauté urbaine y sont également conviés pour apporter leur expérience et leur expertise. Le Club est aussi ouvert aux partenaires et à des représentants d'association ou des membres du conseil de développement du Grand Lyon qui souhaitent s'impliquer dans le développement durable, faisant ainsi écho au principe fondamental de démocratie participative.

Le Club, coordonné par le Grand Lyon, au travers du comité de suivi Agenda 21, est secondé à sa création par l'association 4D, dans la problématisation de ses sujets et pour la mise à disposition d'un fonds de documentation, d'expériences et de témoignages.

L'engagement de développement durable du Grand Lyon

Constats faits lors de la rencontre du Club pour le développement durable du 26 juin 2008 « Relance du club dans le cadre du mandat 2008 – 2014 »

(extrait de l'introduction de Michel Reppelin)

Le **mandat 2001-2006** à la Communauté urbaine a marqué une impulsion en faveur d'un développement durable, soutenue par le président Gérard Collomb. La Communauté urbaine s'est voulue **exemplaire** : en tant qu'institution au service de ses habitants, elle est un acteur du développement durable (services de proximité, déchets, tri sélectif etc.). Elle s'est ensuite tournée **vers les territoires** : comment agir avec les communes, certaines étant déjà engagées dans des démarches innovantes ? Comment agir avec l'Etat qui impulse des actions ? Il fallait se donner des moyens d'action et définir des indicateurs d'évaluation de l'action menée.

Le Grand Lyon a mis en place un **Agenda 21** doté de 86 actions. Il a été voté à l'unanimité au Conseil de communauté et la démarche, originale, a été reconnue par le Ministère en charge du développement durable en 2007. La **direction générale** s'est engagée, avec tous ses services, s'appuyant sur la nomination de **référents développement durable dans toutes les directions du Grand Lyon**.

En 2008, en termes d'**organisation politique**, la création d'une **mission développement durable**, composée de deux vice-présidents Michel REPELIN et Bruno CHARLES, est actée, confirmant la volonté de passer de l'environnement au développement durable.

Conformément au principe de subsidiarité, le Grand Lyon a souhaité associer les acteurs du territoire :

il initie une démarche de concertation avec les communes et acteurs locaux par le biais du **Conseil de développement** : une **charte de la participation** a été élaborée.

Il engage un **rapprochement avec les communes** pour échanger sur les expériences en cours.

Dans un second temps, des **Agendas 21 territoriaux** ont été décidés sur trois territoires : le Val de Saône, la Vallée de la Chimie (opérationnel) l'Anneau Bleu (en cours de création), la Mission Coordination Territoriale du Grand Lyon leur apportant une assistance.

Le Club pour le développement durable offre un espace complémentaire pour conforter échanges et débats entre le Grand Lyon, les communes et les territoires.

L'animation et la programmation du Club s'appuie sur Fabienne BONO de la Mission Coordination Territoriale épaulée par la chargée de mission Agenda 21 communautaire, Nadia Mabilie.

3.2. L'évolution du Club pour le développement durable durant le mandat 2008-2014

Dans l'écriture du mandat 2008-2014, le développement durable est devenu le fil rouge de toutes les politiques d'agglomération, le Grand Lyon souhaite avant tout mettre de la cohérence dans ses politiques. La stratégie d'agglomération fait partie intégrante aujourd'hui de la Délégation Générale au Développement Urbain.

Depuis 2008, Michel Reppelin, président du Club pour le développement durable, vice-président du Grand Lyon chargé du développement durable, relance le Club dans le cadre du mandat 2008-2014. Bruno Charles, vice-président en charge de l'Agenda 21, le Plan Climat et l'Education au Développement Durable, participe aux séances affirmant l'engagement du Grand Lyon en matière de développement durable.

Michel Reppelin réaffirme en 2008 sa volonté de porter un message fort pour les six prochaines années dans le cadre du Club : **« travailler en cohérence »**.

Il rappelle sa volonté de poursuivre la réflexion sur les questions de santé, préoccupation importante des citoyens. Il soulignera la volonté du Grand Lyon d'approfondir, avec les communes, les Agendas 21 territoriaux, notamment sur de nouveaux territoires.

En effet, en début du nouveau mandat, les **communes sont nombreuses à se questionner** sur ce sujet : Qu'est ce qu'un Agenda 21 ? Comment faire le lien entre le Grand Lyon et les communes ? Comment, en respectant le principe de subsidiarité, renforcer les complémentarités entre le Grand Lyon et les communes ? Comment, pour les communes, réfléchir par rapport au cadre communautaire et national ? Comment les communes peuvent-elles s'appuyer sur les politiques communautaires, notamment les 5 orientations stratégiques de l'Agenda 21 ? Comment le Grand Lyon peut-il être à l'écoute des communes en termes de développement durable ? Comment s'enrichir mutuellement de nos expériences réussies et échecs ?

Ce sont ces questions que le Club ambitionne de traiter avec les communes, en s'appuyant sur celles-ci, en les associant à la réflexion. Les évolutions marquantes sont les suivantes.

Des outils et évolutions des rencontres sont mis en place, dans un souci de conforter le réseau d'acteurs du développement durable et de mettre en commun les expériences, difficultés et bonnes pratiques :

- Un renforcement de l'**outil de partage extranet « Territoires Durables »** pour partager les expériences et tenir les communes informées des actualités en matière de développement durable.
- La mise en place d'une **veille territoriale**.
- Une **évaluation systématique** des séances pour guider la programmation des séances en fonction des attentes des communes et améliorer, de manière continue, leur organisation, en tenant compte de l'avis des participants : un questionnaire de satisfaction, proposé par ABCD-Durable pour permettre une prise en compte en continue de l'avis des participants et un bilan tous les 2 ans.

A partir de 2011, un renforcement des outils de valorisation des bonnes pratiques :

- Films
- Fiches reflex
- Fiches préconisation

La mise en place d'**ateliers de partage d'expériences** avec une mise en relief des succès mais aussi des embuches rencontrées dans la mise en œuvre d'actions :

- lors de la majorité des réunions plénières
- en 2011 : 3 ateliers sur le vieillissement

Ainsi sont réaffirmés la volonté de conforter cette instance originale, plate-forme et scène d'expression des communes, et le souhait d'approfondir des thèmes spécifiques, avec des communes ou sur des secteurs spécifiques de l'agglomération, *pour construire un propos mis au débat en plénière (comme cela avait été imaginé en 2006), et pour s'adapter aux différentes typologies de communes.*

La Mission Coordination Territoriale assure toujours la responsabilité technique du Club sous la présidence de Michel Reppelin, en coopérant plus spécifiquement avec le Service Stratégie d'Agglomération. L'animation et la programmation du Club ont été assurées de 2009 à mi 2011 par Christine Malé, coordinatrice territoriale secteur Est, et depuis mi 2011 par Denis Pozzobon, directeur adjoint de la Mission Coordination Territoriale.

4/ Activité du Club en quelques chiffres

4.1. Entre 2006 et 2009, 11 rencontres

Mandat 2001-2007 : Dates	Thèmes du Club
Plénière : 12 Juin 2006	Maîtrise des énergies & haute qualité environnementale (HQE)
Plénière : 21 Novembre 2006	Méthodologie pour la mise en place d'un Agenda 21 local
Plénière : 12 Décembre 2006	Education au Développement Durable
Plénière : 19 Juin 2007	Insertion par l'économie
Plénière : 09 Octobre 2007	La mobilité, un enjeu fort du développement durable
Plénière : 13 Février 2008	Evaluation des démarches de développement durable, concevoir des indicateurs pertinents

Mandat 2008-2014 : Dates	Thèmes du Club
Plénière : 26 Juin 2008	Relance du club dans le cadre du mandat 2008 – 2014
Atelier : 12 Mars 2009	La coopération décentralisée : approche territoriale de co-développement durable
Atelier : 08 Avril 2009	Evolution du volet social de l'observatoire du développement durable
Plénière : 19 Mai 2009	Plans climats territoriaux : quelles complémentarités entre communes et Grand Lyon ?
Plénière,ateliers : 24 Sept. 2009	Charte de l'Arbre

4.2. Entre 2010 et 2012, 14 rencontres, dont 9 avec format ateliers

Mandat 2008-2014 : Dates	Thèmes du Club
Plénière, ateliers : 25 janv. 2010	Retour d'expérience de 3 années d'existence du Club, quelles perspectives ?
Atelier du 30 mars 2010	Atelier vieillissement n°1 : Prévention des risques liés au vieillissement et accompagner la pré-dépendance pour un maintien à domicile ?
Atelier du 26 avril 2010	Atelier vieillissement n°2 : Valoriser les compétences et le potentiel des seniors dans un souci de solidarité intergénérationnelle ?
Atelier du 18 juin 2010	Atelier vieillissement n°3 : Favoriser le développement des activités liées aux jeunes seniors ?

Mandat 2008-2014 : Dates	Thèmes du Club
Plénière, ateliers : 24 juin 2010	Regards croisés sur le dialogue territorial pour des démarches participatives
Plénière : 8 octobre 2010	Elaborer une nouvelle charte de l'arbre applicable à l'échelle du Grand Lyon et déclinable à l'échelle des conférences des maires ou des communes
Plénière : 20 octobre 2010	L'éco-citoyenneté à l'école
Plénière : 7 décembre 2010	Plans climat d'agglomération et communaux : la contribution des communes
Plénière : 22 avril 2011	Actualités et points d'avancement des démarches de développement durable et Agenda 21 locaux
Plénière, ateliers : 20 oct. 2011	Les Biodiversités : remarquables, ordinaires, urbaines... vers des actions favorisant leur accueil dans nos espaces de vie
Plénière, ateliers : 20 mars 2012	Santé et environnement : l'air. Connaitre, partager et agir pour la sécurité sanitaire
Plénière, ateliers : 29 mai 2012	Santé et environnement : l'air. Connaitre, partager et agir pour la sécurité sanitaire. Approfondissement de la séance du 20 Mars
Plénière, ateliers : 18 sept. 2012	L'habitat durable au service de la cohésion sociale
Plénière : 11 décembre 2012	Agriculture périurbaine, biologique, circuits courts et restauration collective





4.3. Près de 200 interventions, entre 50 et 110 participants à chaque rencontre

Plus de 200 interventions ont permis d'apporter des témoignages nationaux, d'autres agglomérations françaises, des services et élus du Grand Lyon et de communes et partenaires du Grand Lyon.

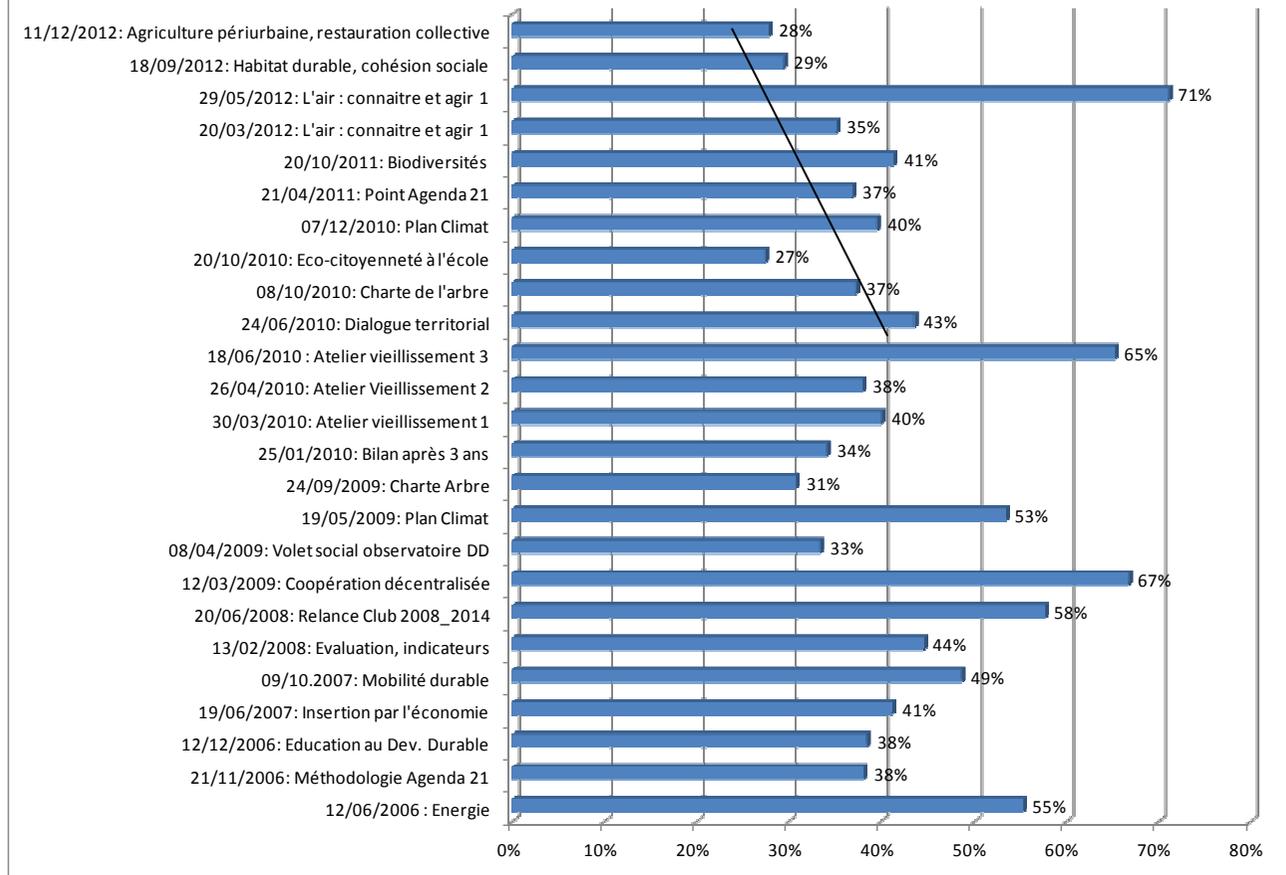
Entre 50 et 110 participants ont été accueillis à chaque rencontre (cf schéma page 16).

4.4. Une participation notable des communes au Club : mais la participation des élus communaux s'effrite

La majorité des participants est issue des communes (les élus et agents communaux représentent entre 41% et 83% des participants selon les séances (cf schéma page 15). Entre 2010 et 2012 (hors ateliers) :

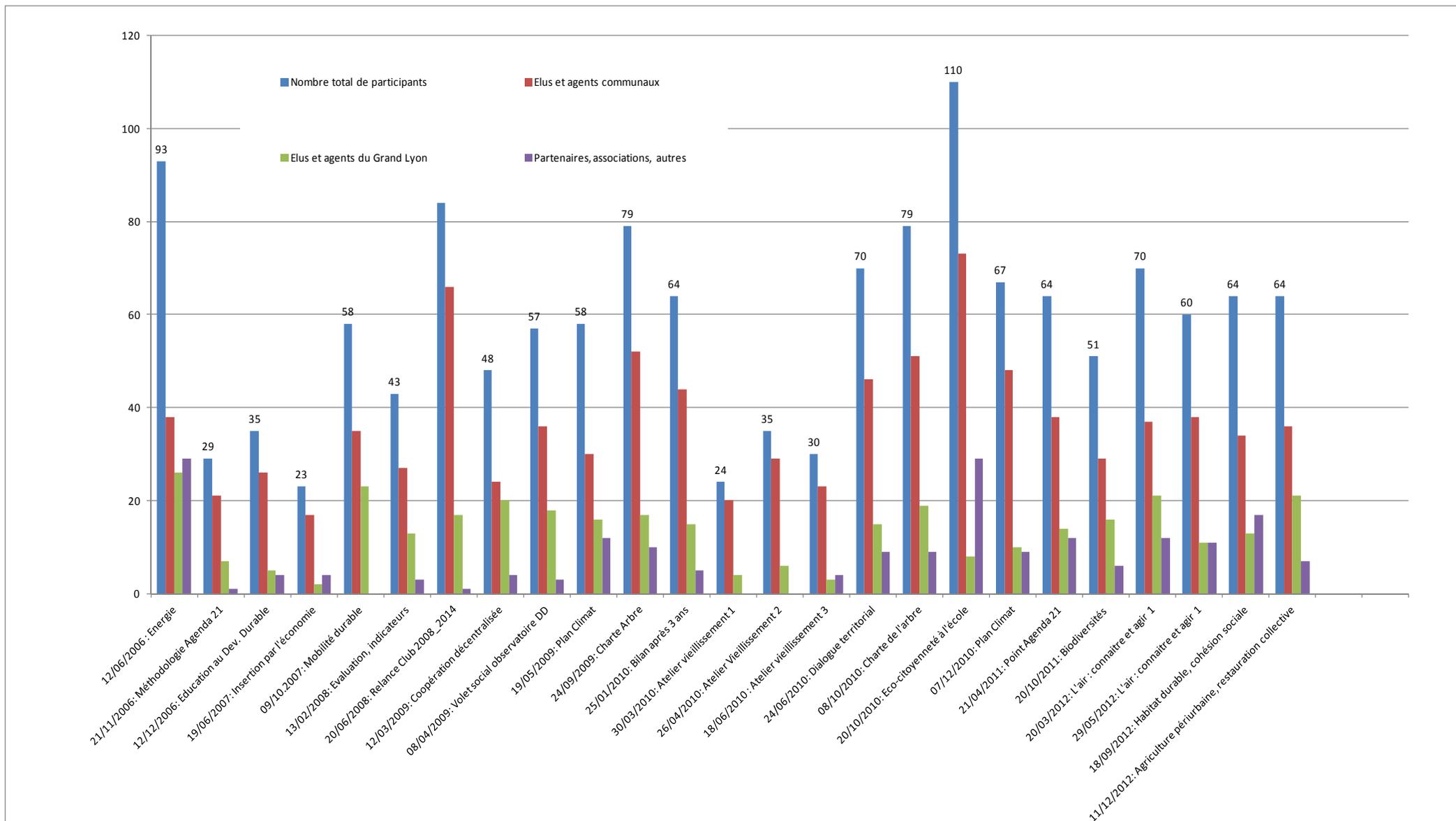
- A part à la séance du 29/05/12 à Collonges, on observe depuis 2010, une **baisse lente mais sensible de la proportion d'élus communaux** aux séances plénières du Club.
- La part des agents du Grand Lyon présents est stable (entre 10% et 20%).
- La part des partenaires est en augmentation sensible, de séance en séance, avec deux séances remarquables : la séance sur l'éco-citoyenneté à l'école (grand nombre de partenaires du Plan Education au Développement Durable étaient conviés) et la séance sur l'habitat durable (cf schéma page 15).

Pourcentage d'élus parmi les participants représentant les communes



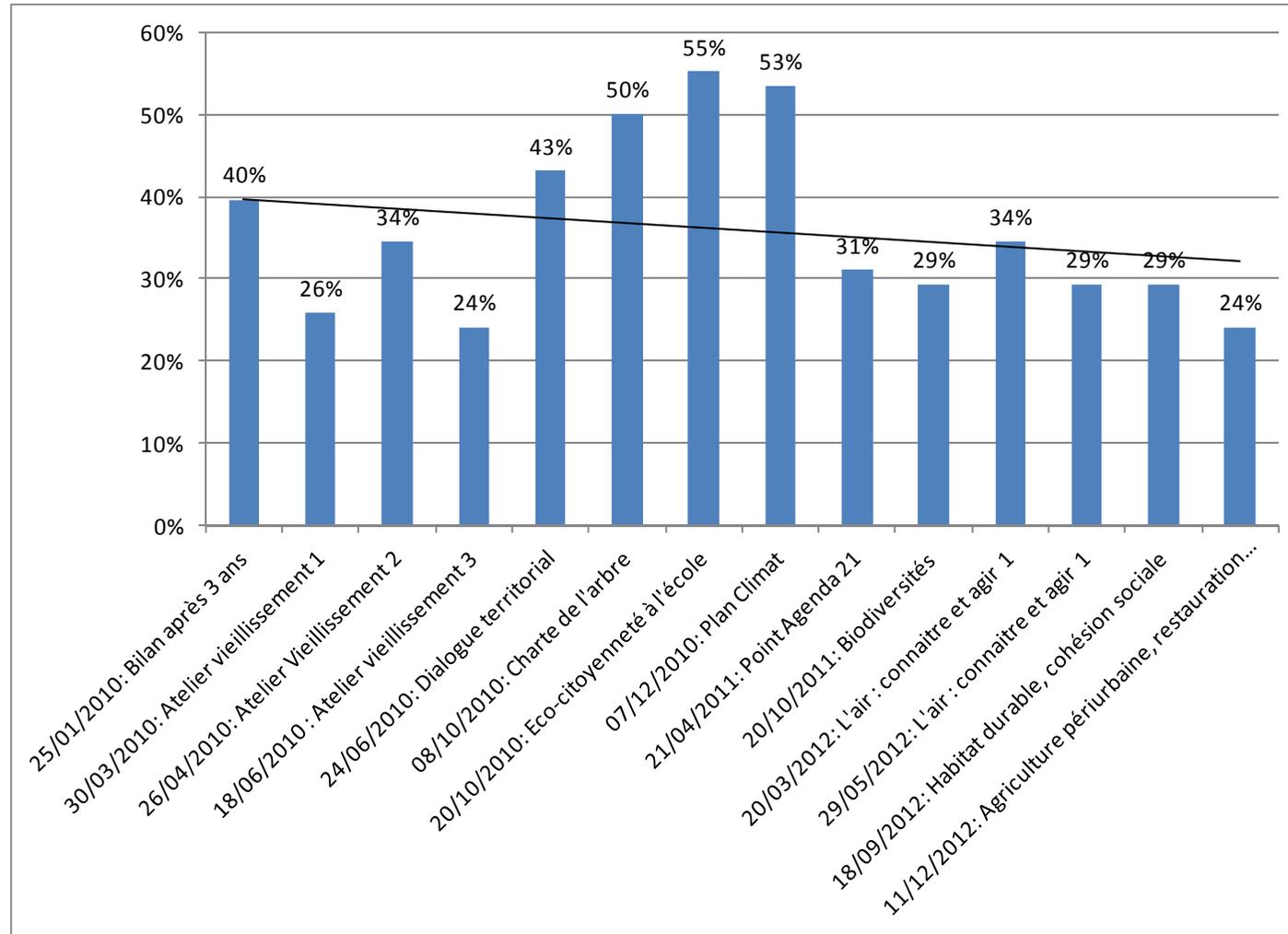
Les partenaires et acteurs du territoire apprécient généralement d'être sollicités pour intervenir au Club DD (4D, ADAI, ADECC, ADEME, Agence Conseil en Environnement et Développement Local, ALE, APPEL, Association promotion civisme, CAUE du Rhône, Dialogue sur terre, ENTPE, ETICITE, HESPUL, Lyon Mag, Parc de Miribel Jonage, Oikos, Ministère de l'Ecologie, les OPAC de Villeurbanne, du Rhône et du Grand Lyon, la Région Rhône Alpes, Rhonalpénergie-Environnement, SIGERLY, Syndicat de communes du Territoire de Saône Mont d'Or, les associations en lien avec l'éducation au développement durable,...).

Répartition des participants aux rencontres du Club pour le développement durable de 2006 à 2012



4.5. La proportion de communes de l'agglomération présentes aux séances du Club DD semble en baisse sensible entre 2010 et 2012

Part des communes de l'agglomération présente aux séances du Club DD (2010-2012)



5/ Méthode et outils pour l'élaboration d'un avis partagé sur le Club DD

L'avis des communes sur le Club Développement Durable s'appuie sur :

<p>Réaction « à chaud » des présents aux séances du Club</p>	<p style="text-align: center;">- 1 -</p> <p>Dépouillement des questionnaires individuels de satisfaction renseignés en fin de séance par chaque participant</p>	
<p>Avis « avec recul » des communes</p>	<p style="text-align: center;">- 2 -</p> <p>Enquête par questionnaire auprès des communes membres réalisée en Mai 2013</p>	
<p>Mise au débat et construction collective</p>	<p style="text-align: center;">- 3 -</p> <p>Travaux de l'Atelier Permanent de Suivi et d'Evaluation 2 réunions en mai et juin 2013</p>	

5.1. Objectifs de l'enquête (-2-) auprès des communes

- Apprécier la **satisfaction** des membres du club DD au regard de son utilité (apport d'information, espace d'échanges, ...) et son fonctionnement (animation, organisation, ..)
- Savoir ce que le Club DD **apporte** aux communes, selon elles
- Connaitre les **attentes** des membres du Club DD, notamment en termes de thématiques à traiter, et d'évolution du fonctionnement du Club DD

Postulat : Les communes étant très sollicitées par questionnaire, un questionnaire d'une feuille recto-verso maximum a été retenu.

5.2. Passation et collecte

Le questionnaire a été adressé aux membres du club DD par mail le 2 avril, les participants au Club DD du 16/04 l'ont reçu dans leur dossier participant, les communes ont également été relancées par mail 1 fois. Le renvoi était possible par fax, mail, dépose au club dd du 16/04.

19 questionnaires ont été collectés et dépouillés :

- Qui représentent 16 communes (Bron^t, Collonges au Mt d'Or^e, Corbas^t, Dardilly^{2t}, Décines-Charpieu^t, Feyzin^t, Givors^t, Grigny^t, Lyon^{2t}, Mions^t, Rillieux-la-Pape^t, Sathonay-Camp^t, Saint Cyr au Mont d'Or^s, Saint Genis Laval^t, Saint Priest^t, Venissieux^t)
- 1 élus communal, 17 techniciens, 1 agent du Grand Lyon

5.3. Premiers constats lors du dépouillement de l'enquête :

- Un très faible taux de réponse des élus
- Une participation moyennement satisfaisante : 27,5 % des communes du territoire
- La richesse des commentaires ou des réponses aux questions ouvertes fait oublier ces aspects purement quantitatifs
- Les réponses sont une bonne base de travail pour l'atelier de suivi et d'évaluation.

6/ Avis partagé sur le club

6.1. Toutes les communes sont globalement satisfaites du Club DD



A l'issue de chaque rencontre, les participants expriment leur satisfaction globale : on observe même une progression encourageante des « très satisfaits » depuis début 2012 (voir schéma page suivante)



L'enquête de mai 2013 constate que toutes les communes sont satisfaites du Club DD (sauf pour un technicien de commune, indécis, car il n'a participé qu'une fois le 16/04/13)

Nombre de réponses	Très satisfait	Satisfait	Indécis	Déçu	Sans réponse	Total
Elus communaux	1					1
Techniciens communaux	2	13	1 (*)		1	17
Agents du Grand Lyon		1				1
Totaux	3 (**)	14	1		1	19
Pourcentage	16%	74%	5%		5%	

(*) première participation le 16 avril 2013

(**) dont 1 stagiaire



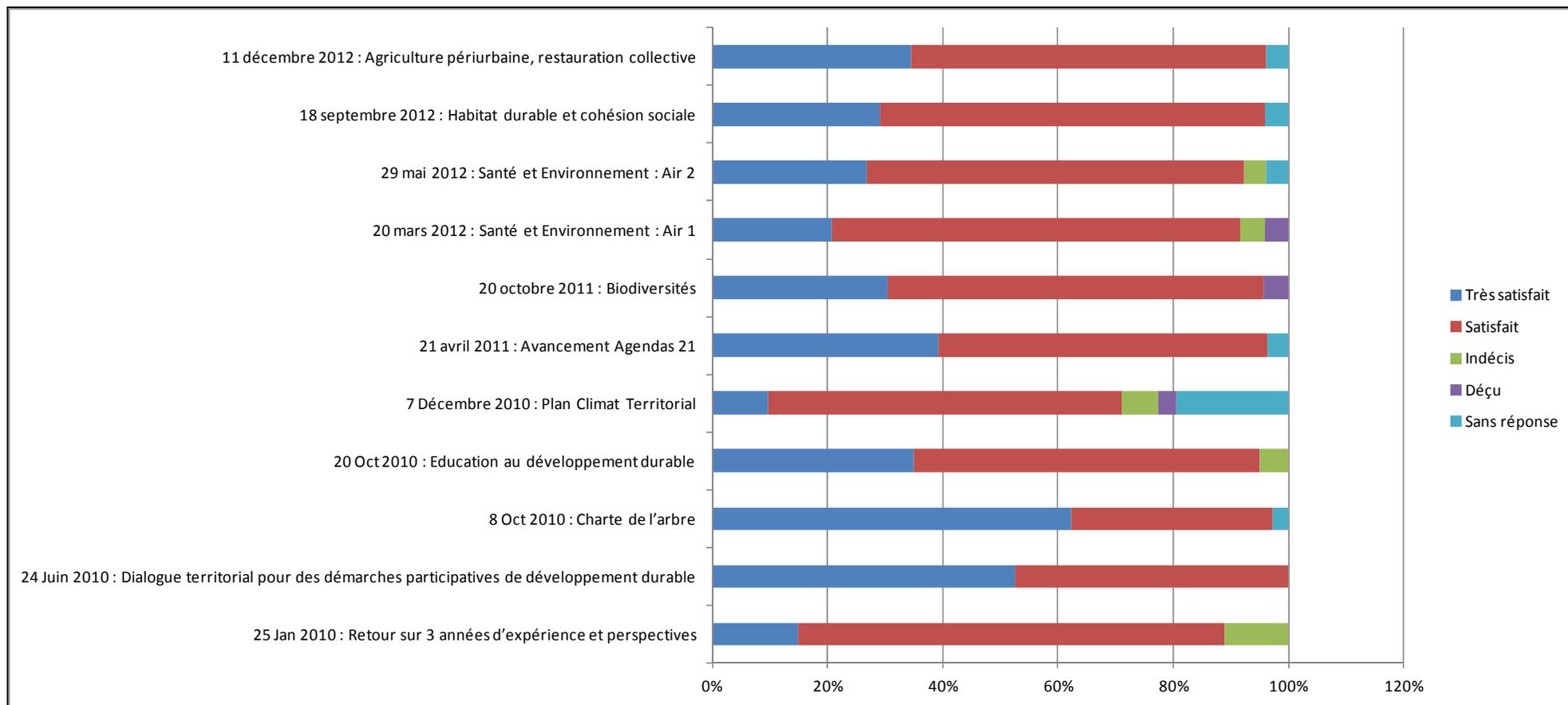
Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)

Il conviendrait également de :

- reformuler les objectifs politiques du Club DD en prenant en compte les attentes des communes
- écrire la fiche des missions du Club DD

Niveaux de satisfaction globale des participants aux séances du Club DD de 2010 à 2012

(source : questionnaires individuels à l'issue des séances)



6.2. L'information apportée lors des séances est qualifiée de qualité et de pertinence très satisfaisantes



A l'issue de chaque rencontre, les participants sont en majorité très satisfaits ou satisfaits de la qualité et la pertinence des informations apportées lors des séances.

Entre 2010 et 2012, selon les séances, entre 87% et 100% des participants expriment cette satisfaction (voir schéma page suivante)



Avec un peu de recul, les communes ayant répondu à l'enquête de mai 2013, font part d'un **besoin d'approfondissement des informations**.

(nombre de réponses) %	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse	Commentaires
La qualité et la pertinence des informations apportées	(7) 37%	(11) 58%			(1) 5%	Les informations apportées sont utiles mais <i>nécessitent d'être approfondies</i>

Les communes jugent également que le caractère concret des apports, en vue de les aider dans leur action, est bon, mais améliorabile. Il se serait amélioré ces dernières années : mais, au vue de la diversité et des spécificités des communes du GL, il n'est pas toujours aisé de contenter chacune d'elle.

(nombre de réponses) %	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse	Commentaires
L'intérêt, le caractère concret des apports pour vous aider à agir à votre échelle	(3) 16%	(10) 53 %	(6) 32%			De très bonnes idées débouchant sur des actions concrètes Avec la difficulté que chaque territoire est différent avec ses spécificités Cela va en s'améliorant depuis 2 ans



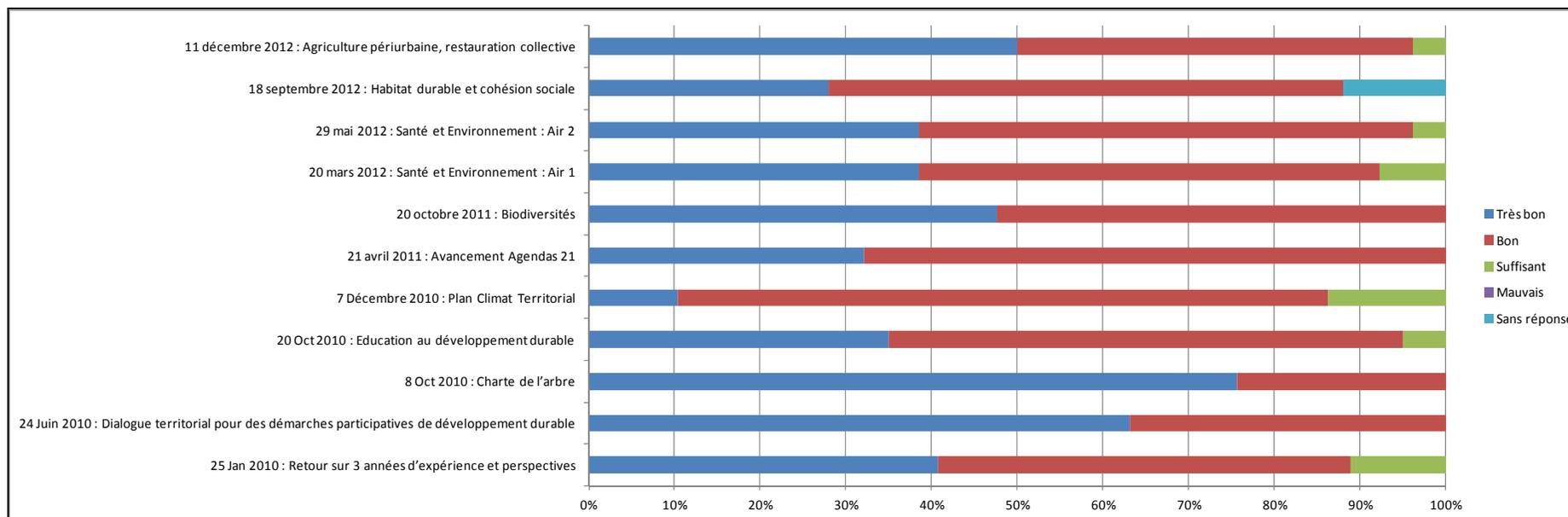
Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)

Si la qualité des informations est reconnue pour les initiés et chargés de mission DD, il conviendrait **d'être vigilant à l'écoute des publics moins avertis**.

Chaque apport devrait **davantage s'équilibrer entre forces et faiblesses** : des exposés plus concrets créeront les conditions de relais au niveau communal

Qualité et pertinence des informations apportées lors des Club DD de 2010 à 2012

(source : questionnaires individuels à l'issue des séances)



6.3. Un dialogue et des échanges satisfaisants, mais encore améliorables



A l'issue de chaque rencontre, les participants qualifient d'encore améliorable le dialogue et les échanges

On observe que pour les séances avec des ateliers, l'appréciation des participants est globalement meilleure que pour les séances uniquement plénières (voir schéma page suivante)



Dans l'enquête de mai 2013 la qualité des échanges est reconnue : mais pourrait gagner d'une place plus importante consacrée aux débats et discussions

(nombre de réponses) %	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse	Commentaires
La qualité du dialogue et des échanges	(3) 16%	(14) 74%	(1) 5%	(1) 5%		Echanges très appréciés (formels et informels) Souvent très riches Il y a trop peu de places aux échanges et aux débats



Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)

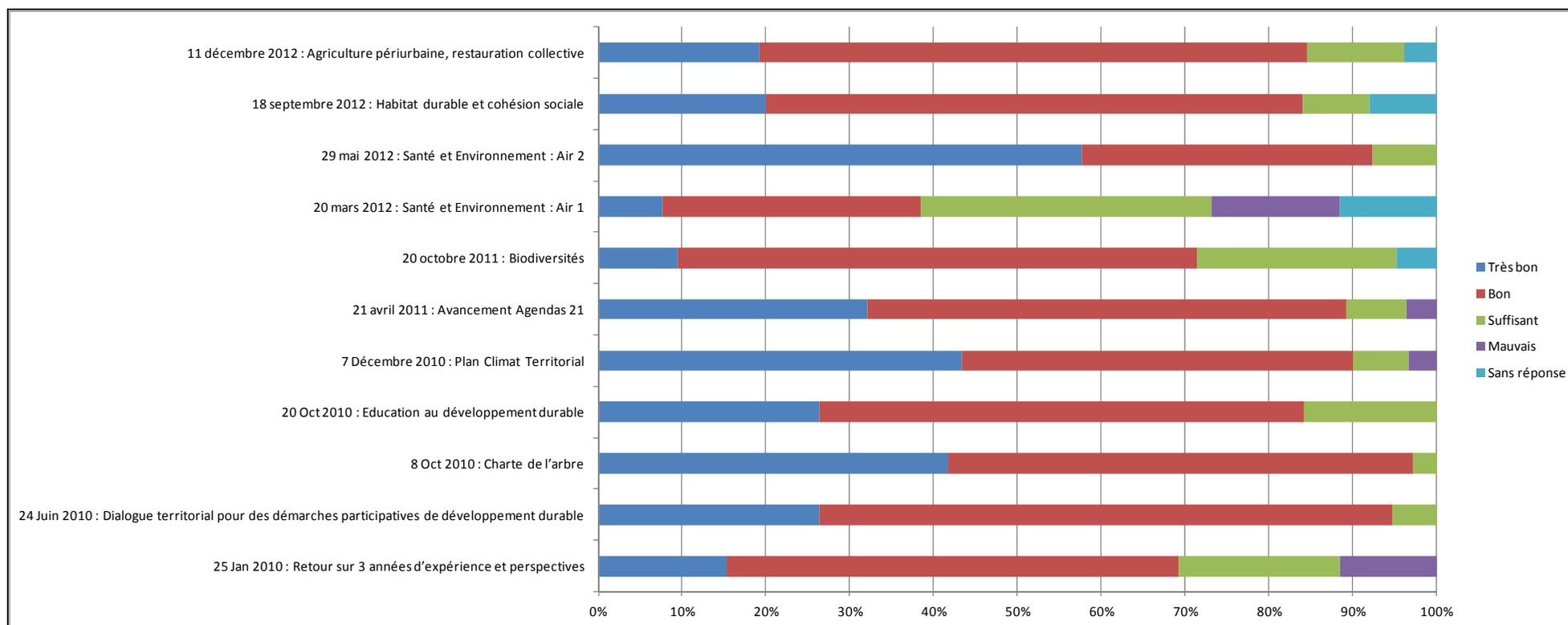
Le temps manque pour échanger entre acteurs en raison du **nombre souvent trop important de contributions orales.**

La **diversité des fonctions** (élus, techniciens, experts) **ne favorisent pas l'équilibre des temps de paroles.**

Souvent les **questions n'ont pas de réponses** de la part du Grand Lyon, en séance ou après séance.

Qualité du dialogue et des échanges lors des Club DD de 2010 à 2012

(source : questionnaires individuels à l'issue des séances)



6.4. L'animation est appréciée mais perfectible



Dans l'enquête de mai 2013 les communes disent apprécier l'animation, *mais* que celle-ci devrait encore plus inciter aux échanges et réserver du temps aux ateliers

(nombre de réponses) %	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse	Commentaires
L'animation	(4) 21%	(14) 74%	(1) 5%			Animation de qualité Attention à ne pas surcharger les interventions au détriment des séquences de production dans les ateliers Veiller à encourager les échanges



Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)

Il convient de privilégier les ateliers et des techniques innovantes d'animation
Le format « Conférence » ne doit se pas se suffire à lui-même

6.5. L'organisation est reconnue positive



Dans l'enquête de mai 2013, les communes expriment néanmoins des avis contradictoires concernant la délocalisation de rencontres s'expriment, du fait des difficultés de déplacements

(nombre de réponses) %	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse	Commentaires
L'organisation (lieu, durée, ...)	(3) 16%	(15) 79%	(1) 5%			Très bonne organisation dans l'ensemble C'est bien de changer de lieux « très bon » même si je préfère les réunions au GL, plus pratique en TC A condition de respecter le timing ! Délais de convocation sont suffisants (?) (FB ?) Il faut plus communiquer en interne du GL



Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)

Il convient de privilégier les lieux plus centraux et des sites innovants et sympathiques : éviter les lieux trop excentrés du centre de l'agglomération.

6.6. La capitalisation du Club DD est à améliorer

6.6.1. Les comptes rendus, appréciés dans leur format actuel



Ils sont diffusés aux élus et techniciens. Ils permettent de garder une trace des échanges et travaux collectifs

(nombre de réponses) %	Très utiles	Utiles	Peu utiles	Sans réponse	Commentaires / explications
Les comptes rendus	(9) 48%	(8) 42%	(1) 5%	(1) 5%	Ils sont essentiels Traces d'un travail collectif Sont diffusés aux élus et aux techniciens



Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)

L'atelier s'interroge : à qui sont **diffusés** les comptes rendus ? uniquement aux participants ou à un public plus large ? Il conviendrait peut être d'avoir **deux compte rendus distincts** : un format synthèse et un format exhaustif.

6.6.2. Les présentations PPT mises en ligne, résumés synthétiques, appréciés mais parfois méconnus



(nombre de réponses) %	Très utiles	Utiles	Peu utiles	Sans réponse	Commentaires / explications
Les powerpoints mis en ligne	(5) 26%	(10) 53%	(1) 5%	(3) 16%	Les PPT permettent un résumé synthétique des interventions Ont pu être utilisés lors de réunions internes



Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)

Les PPT en lignes sont difficiles à trouver : certains membres de l'atelier s'interrogent sur la manière de se les procurer, alors que d'autres rappellent qu'ils sont joints au CR dans le mailing de celui-ci.

6.6.3. Les fiches réflex méconnues par de nombreuses communes, bien qu'appréciées par celles qui les connaissent



(nombre de réponses) %	Très utiles	Utiles	Peu utiles	Sans réponse	Commentaires / explications
Les fiches reflex	(5) 26%	(3) 16%		(11) 58% (*)	Bien faites et efficaces (*) 4 fois « ? », Non appréhendées, ne sait pas ce que c'est, Permet d'alimenter la réflexion interne pour Action

Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)



Il y a un **problème de diffusion des fiches réflex**.

Les fiches réflex sont méconnues alors que leur **utilité est confirmée**.

6.6.4. Les avis sur les « dossiers participants » sont contradictoires

Dans l'enquête réalisée en mai 2013, les répondants sont partagés : en majorité, les dossiers participants jugent les dossiers participants utiles, mais quelques communes s'interrogent



(nombre de réponses) %	Très utiles	Utiles	Peu utiles	Sans réponse	Commentaires / explications
Les dossiers participants	(5) 26%	(12) 53%		(2) 11%	Quelques fois très utiles Variables Permet des diffusions aux techniciens compétents

Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)



Il conviendrait de **réfléchir au format du dossier participant** : la **quantité des documents** joints ainsi que leur diffusion seraient à revoir, notamment pour éviter la production de papier, dans un souci d'éco-responsabilité.

6.6.5. Les fiches préconisations sont méconnues par de nombreuses communes, bien qu'appréciées par celles qui les connaissent



(nombre de réponses) %	Très utiles	Utiles	Peu utiles	Sans réponse	Commentaires / explications
Les fiches préconisations	(6) 32%	(5) 26%		(8) 42% (*)	Bien faites et essentielles (*) 3 fois « ? » Non appréhendées , Ne sait pas ce que c'est

Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)



Il y a un **problème de diffusion des fiches préconisations** : elles sont méconnues alors que leur **utilité est confirmée**.

Par ailleurs, il convient de préciser **quelle est leur exploitation** ? quelle est la **mise en œuvre de ces préconisations** ?

6.6.6. Les bibliographies, méconnues par de nombreuses communes, bien qu'appréciées par celles qui les connaissent



(nombre de réponses) %	Très utiles	Utiles	Peu utiles	Sans réponse	Commentaires / explications
Les bibliographies	(5) 26%	(6) 32%	1 (5%)	(7) 37%	Bien faites et essentielles 1 fois « ? », ne sait pas ce que c'est

Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)



Les bibliographies sont potentiellement utiles, mais il y a un **problème de diffusion**.

6.6.7. Les films, méconnus par de nombreuses communes : leur utilisation en question (?)



(nombre de réponses) %	Très utiles	Utiles	Peu utiles	Sans réponse	Commentaires / explications
Les films	(3) 16%	(8) 42%	1 (5%)	(7) 37%	Ont été visionnés en Conseil Municipal et Comités Consultatifs L'utilisation des films en interne n'est pas toujours aisée ?, Non consultés

Pour l'APSE (séance du 17 mai 2013)



Les films sont **méconnus des communes** : même certains participants à l'atelier ne savent pas où les trouver.

Les films proposent néanmoins une **bonne illustration concrète** de l'action : leur utilité est confirmée par plusieurs communes.

6.7. Synthèse de l'avis évaluatif

Question évaluative	Indicateur possible (pour un futur tableau de bord)	Niveau d'atteinte des résultats				Commentaires APSE
Le club DD a-t-il apporté de l'information de qualité et pertinente ?						Information moins adaptée pour les publics moins avertis (non experts du DD). Equilibre à parfaire dans les exposés entre les forces et les faiblesses des expériences
Le club DD a-t-il permis la diffusion des pratiques dans les communes ?	Représentation des communes à chaque séance du Club DD (en pourcentage du nombre de communes de l'agglomération)					En dessous de 50 % (sauf éco-citoyenneté) A part avec une mise à jour régulière de la veille territoriale des actions DD par communes, on n'a pas les moyens de savoir aujourd'hui
La diffusion des pratiques dans votre collectivité a-t-elle été faite ?	Ajout d'une question dans l'enquête annuelle					Ajout d'une question dans l'enquête annuel / difficultés liés au club dd La réponse dépend fortement de la position / la dynamique / la capacité du participant de la commune au Club DD
La mise en réseau des projets est-elle opérationnelle ?	Démultiplication des expériences présentées vers d'autres communes					2 cas de figures possibles et à suivre: 1/ Diffusion d'une action « animée » par le GL 2/ Reprise d'une bonne pratique de commune par d'autres communes Mais dégradation dans le temps

Légende

Résultats visés atteints totalement ou pour une partie importante	Résultats visés partiellement atteints ou en voie d'être atteints	Résultats visés insuffisamment ou très partiellement atteints	Résultats non atteints
---	---	---	------------------------

Question évaluative	Indicateur possible (pour un futur tableau de bord)	Niveau d'atteinte des résultats				Commentaires APSE
Le club a-t-il contribué à l' appropriation de bonnes pratiques dd dans les communes ?	Nb de postes chargés de mission DD (Nb d'A21 ou délib. Cadres) Nombre de PCET Nombre de Charte de l'Arbre Part des écoles dans PEDD					
Le club a-t-il favorisé la mise en relation entre participants ?	Nombre de nouveaux contacts					Mais manque de présentation plus claire des chargés de mission communaux : badges, trombinoscope <i>Amélioration lors des 2 derniers club grâce au badge</i>
Le club a-t-il permis de générer un sentiment d'appartenance ?	Sentiment d'appartenance des techniciens Sentiment d'appartenance des élus					Difficile de réponse « au nom » des élus
Le club a-t-il rassemblé des parties prenantes suffisamment diverses ? Le club a-t-il permis de viser le public du départ ?	Diversité des publics - élus / techniciens - en charge du DD / en charge d'autres politiques					Faut-il rechercher la participation d'associations : nombre d'entre elles viennent « se vendre » au club DD Importance de suivre l'évolution dans la durée : participation lentement décroissante des élus... Prévoir un recensement à chaque club DD
Le club DD a-t-il permis les échanges d'expériences entre les territoires ?	Diffusion - Outils - Relations					

Légende

Résultats visés atteints totalement ou pour une partie importante	Résultats visés partiellement atteints ou en voie d'être atteints	Résultats visés insuffisamment ou très partiellement atteints	Résultats non atteints
---	---	---	------------------------



7/ Diagnostic partagé sur le Club DD

ATOUPS	LIMITES
<p>Satisfaction globale des membres du Club DD</p> <p>Qualité et pertinence des informations apportées par le Club DD reconnue</p> <p>Organisation reconnue avec uniquement une réserve sur le choix des lieux (lorsque décentralisés, difficiles d'accès en transport collectif, ou non exemplaires)</p> <p>Compte rendus de qualité (synthèse et version exhaustive)</p> <p>Produits annexes utiles et de qualité (fiches réflex, fiches préconisations, films, bibliographie)</p> <p>Des apports importants pour les communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apport d'information et formation technique - Echanges entre communes : partage d'expériences et de pratiques - A permis la création d'un réseau informel d'acteurs (surtout entre techniciens) - Donne de nouvelles idées aux participants - Enrichissement personnel, voire « note d'espoir », notamment au sein des ateliers <p>Mixité du public élu / technicien (atout si équilibrée)</p>	<p>Témoignages et apports encore insuffisamment concrets : équilibre nécessaire entre les forces et faiblesses dans les témoignages</p> <p>Manque de temps pour les échanges en raison du nombre important de contributions orales programmées</p> <p>Prise de parole rendue difficile par la diversité des fonctions (élus et techniciens)</p> <p>Questions qui restent sans réponse de la part du Grand Lyon (pendant ou après les séances)</p> <p>Animation à faire évoluer vers la co-construction</p> <p>Méconnaissance des produits annexes du Club DD : PPT mis en ligne, fiches réflex, bibliographie, fiches préconisations, films,...</p> <p>Accès insuffisant aux productions du club DD (compte rendu, ..) ...Diffusion et format perfectibles des produits du Club (dématérialiser les dossiers participants,..)</p> <p>Des apports améliorables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un équilibre entre information et formation technique à parfaire - Savoir si le club DD a permis la création de réseaux et de dynamiques entre élus ? entre acteurs locaux ? <p>Pertinence des fiches préconisations à renforcer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par une prise en compte du Grand Lyon des préconisations dans son action - par une diffusion par les communes <p>Diminution de la participation des élus ...</p>
Opportunités	Risques
<p>Une animation qui progresse vers la co-construction (cf le club DD sur la stratégie du 16/04/13)</p> <p>.</p>	<p>Des déséquilibres de prise de parole entre élus et techniciens : à revisiter, si le club DD évolue vers la production de propositions d'actions (l'élu oriente, le technicien produit, l'élu valide)</p> <p>Que le Club DD devienne un groupe de techniciens experts</p> <p>Que le Club DD oublie la différenciation entre les types de communes (ne pas oublier que certaines communes ont peu / pas de techniciens sur certains thèmes)</p>



8/ Premier Brainstorming prospectif et collectif pour le Club DD

(Citations des participants de l'atelier de Mai 2013 intégralement reprises ci-dessous entre « »)

Quel Club voulons nous ?	Quel Club ne voulons nous absolument pas ?
<p>Un Club DD qui produit des avis</p> <ul style="list-style-type: none"> « Production – contribution (connaissance partagée – consensus et avis partagé) » « Force de propositions concrètes » « Réflexions du Club DD qui débouchent sur des propositions d'actions » « Une instance de propositions / préconisations locale et nationale » « Force de proposition pour les élus en charge du DD au Grand Lyon et dans les communes » « Que le Club soit force de propositions auprès des élus du Grand Lyon » « Un outil de co-construction de politiques DD » « Que le Club impulse de nouvelles politiques DD dans les communes » « Des propositions concrètes pour les politiques publiques du Grand Lyon et pour les territoires des CLM » <p>Une préoccupation territoriale réaffirmée</p> <ul style="list-style-type: none"> « le Club idéal : préoccupation locale et territoriale », « Outil de dynamique territoriale » « Outil d'innovation » « Construire des actions collectives : mutualiser » <p>Un Club DD au public élargi</p> <ul style="list-style-type: none"> « Club DD : paritaire avec élus et techniciens » « Lien avec et entre les acteurs du territoire : intégrer de nouveaux acteurs ? » « Ouverture et échanges : diversité du public » « Rôle : réseau entre acteurs » <p>Un Espace ouvert, au-delà des « collectivités – institutions »</p> <ul style="list-style-type: none"> « Etre plus proche des habitants » « Développer des échanges avec des Club DD d'autres collectivités (ex : Gironde) » « Outil de mise à jour / d'information sur les bonnes pratiques, au-delà du territoire GL » « Reconnaissance qui dépasse le territoire du GL → prescriptions plus largement partagées » <p>Une participation effective des communes à la vie du Club DD</p> <ul style="list-style-type: none"> « Rôle plus important des communes (participation, appropriation de l'outil, pas seulement en position d'écoute » « Préparer avant collectivement en interne et retour en interne après le club DD » <p>Un espace réaliste</p> <ul style="list-style-type: none"> « Vision réaliste de nos difficultés : visites de terrain » <p>Un espace de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> « Un lieu de formation et d'échanges de connaissances », « Formation action des élus » <p>Des opportunités de travail entre techniciens »</p> <ul style="list-style-type: none"> « Qu'il y ait des ateliers techniques entre les plénières pour plus d'échanges de parole libre entre les communes » <p>Un Espace convivial</p> <ul style="list-style-type: none"> « Le club idéal : du ludique, de la festivité », « Favoriser la convivialité » 	<p>Globalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> « Un club déconnecté des attentes des communes » « Que le Club ne soit qu'un lieu d'informations générales » « Club inenvisageable : un club DD qui ne rappelle pas le contexte planétaire, qui ne resitue pas le local dans le global » <p>Une tribune politique et un lieu d'information descendante uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> « Pas qu'une tribune politique » (2 fois) « Pas un discours trop politique » « outil de propagande » « Que le Club DD ne soit la que pour valoriser la politique du Grand Lyon » « Pas un lieu de règlement de compte politique » « Un lieu vitrine du Grand Lyon » « Le Club DD ne doit pas être qu'une instance d'information descendante » « Un lieu de démonstration uniquement axé sur la communication » <p>Un Club DD réservé aux techniciens</p> <ul style="list-style-type: none"> « Club inenvisageable : rencontre exclusive entre des chargés de mission DD » « Un lieu réservé aux techniciens » « Ne pas être élitiste : ne pas donner l'impression de l'être » <p>Un Club DD censuré</p> <ul style="list-style-type: none"> « Un lieu où la parole est censurée » <p>Que des plénières</p> <ul style="list-style-type: none"> « Que des séances plénières » <p>Une usine à gaz</p>



9/ Priorités pour le Club DD

Une réflexion en 3 groupes a permis de dégager les priorités suivantes (* CT = court terme, MT = moyen terme) :

Groupe	Ce que sera le Club	Indicateurs de mesure	Actions à mettre en place	Terme (*)
1	Un laboratoire d'idées, une force de proposition	Pertinence et adaptabilité de l'idée	Continuer les ateliers	CT
	Un réseau d'échanges professionnels avec des outils pratiques et simples	Nombre de questions posées Nombre moyen de réponses / question	Création d'une liste de diffusion des participants	CT
	Un lieu d'échanges d'expériences entre communes similaires, de même niveau (hors Grand Lyon)	Nombre de réunions / an Nombre de témoignages de communes / réunions	Avoir une veille plus poussée pour chercher de nouveaux témoignages, autour d'expériences innovantes (mais pas qu'innovantes...)	MT
	Un espace partagé entre élus, techniciens, DD et non DD	Pourcentage de chaque catégorie	Communication renforcée Travail avec les DG de communes	MT
2	Un lieu de construction de dynamique territoriale (pour tout ou partie du territoire d'agglomération)	Nb. de communes engagées dans un projet commun Nb. de projets communs lancés	Visites « in situ » Semaine DD à l'échelle Grand Lyon (actions coordonnées) Des outils mutualisés (ex : expositions,..)	MT
	Un lieu de contributions / de préconisations partagés (intercommunal, agglo)	Nombre de contributions produites Nombre d'outils développés pour favoriser les contributions	Ateliers ou autres types d'échanges innovants Co-produire la programmation annuelle des Club DD	CT
	Un espace d'échanges et de rencontres dans la convivialité			CT
3	Un lieu de diffusion partagée d'expériences et de co-productions d'actions expérimentales	Nombre d'expérimentation Nombre d'actions formulées Nombre d'actions validées	Expérimenter des animations innovantes Proposer des recommandations à l'exécutif communautaire Intégrer des membres de l'APSE dans le COPIL ou le Comité Technique du Club DD	CT MT MT
	Un lieu de déploiement d'actions mutualisées	Nb. d'actions et nombre de participants Nb. de communes participantes	Inciter des expérimentations intercommunales Mettre en place une semaine DD intercommunale / GL	MT CT



10/ Préconisations pour une évolution du Club DD

A partir des priorités produites par en sous-groupes, l'atelier de juin 2013 a débattu et formulé collectivement 5 préconisations.

Préconisation 1. Faire du Club un LIEU DE CONSTRUCTION D'UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE par le déploiement d'actions expérimentales mutualisées

Contexte

Sur des enjeux partagés de développement durable, entre le Grand Lyon et les communes, voire avec d'autres parties prenantes, le Club DD proposerait des actions expérimentales à mettre en œuvre en mutualisant les compétences, moyens, et énergie des différents niveaux territoriaux concernés.

La mutualisation peut, à court terme, se mettre en place sur des évènementiels (ex : semaine du DD, appartements pédagogiques, ...).

A moyen terme, elle peut viser des thèmes à enjeux, comme la mobilité.

Dans les rencontres du Club DD, l'échange entre niveaux territoriaux visera notamment à bien comprendre les objectifs et moyens des autres collectivités et à rechercher comment travailler ensemble autour d'objectifs partagés et de moyens mutualisés.

Actions

Des actions à très court terme pour y parvenir

- Elaborer et diffuser une liste de diffusion des techniciens
- Mettre en place des évènementiels mutualisés : semaine du DD, expositions, ...

A moyen terme, il s'agirait de mettre en place des ateliers de travail, soit pilotés par le Grand Lyon, soit pilotés par une commune (ou un groupe de 2 ou 3 communes) pour mettre en place des actions expérimentales mutualisées

Indicateurs de résultat :

Nombre de projets collectifs lancés (en matière de développement durable)

Nombre de communes engagées dans des projets collectifs de développement durable

Nombre de questions posées en séance / Nombre moyen de réponses par question

Préconisation 2. Faire du Club un LABORATOIRE D'IDÉES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, espace conviviale et partagé entre élus et techniciens, en charge du DD ou non

Contexte

Le Club DD doit être véritable laboratoire de nouveauté et d'action. Il doit être un espace où se rencontre de nombreux témoignages et vécus de communes et d'acteurs impliqués, issus ou non du territoire lyonnais. La diversité des expériences, des regards, des manières de surmonter les obstacles viendra ainsi enrichir les membres du Club DD de nouvelles idées et suscitera leur créativité.

Pour que les bonnes idées des uns entrent dans les mœurs de nos communes, il faut aussi que le club DD décide de dépasser le seul public des techniciens et élus en charge du DD, pour s'ouvrir et rechercher la présence de tout élu (et technicien) indirectement concerné par la prise en compte du DD dans sa délégation.

Pour que la créativité et le partage d'idées soient riches, chaque participant doit se sentir chez lui au club DD : le souci de ne pas trop formaliser / institutionnaliser le fonctionnement du Club DD et de garder une atmosphère toujours plus conviviale est souhaitable.

Actions

Les actions proposées pour y parvenir sont :

- Systématiser la mise en place d'ateliers dans les rencontres du Club DD
- Organiser des visites de terrains
- Renforcer la veille territoriale, nationale, voire internationale

Indicateurs de résultat :

Nombre de réunions du club DD par an

Nombre de témoignages de communes par réunion

Pourcentage d'élus et de techniciens

Pourcentage de participants en charge du DD / et de participants NON en charge du DD

Préconisation 3. Faire du Club un VECTEUR DE PROPOSITIONS CO-PRODUITES AVEC LES TERRITOIRES pour éclairer d'un regard développement durable les politiques publiques

Contexte

Depuis une année, le Club DD a démontré qu'il était en mesure, lors de ces séances, d'engager une production de préconisations en ateliers.

Si ces préconisations méritent d'être approfondies à l'issue de ces séances, elles méritent aussi d'être présentées aux élus du Grand Lyon, d'être diffusées auprès des élus et techniciens des communes.

Elles apportent généralement une lecture développement durable de politiques existantes, de problématiques émergentes.

Elles peuvent également être forces de propositions nouvelles, pour une meilleure prise en compte des enjeux communaux ou de territoires intercommunaux en matière de développement durable.

En cela, elles peuvent éclairer d'un regard DD la formulation de politiques sur le territoire du Grand Lyon

Actions

Les actions proposées pour y parvenir sont les suivantes :

- Systématiser la présentation des préconisations du Club DD aux Commissions du Grand Lyon et à son Exécutif
- Tester des animations innovantes pour renforcer la réflexion collective (et individuelle) et faciliter la co-production

Indicateurs de résultat :

Nombre de contributions produites

Nombres d'outils développés pour favoriser les contributions

Préconisation 4. Renforcer le Club par une GESTION EN MODE PROJET adapté pour réaliser les trois préconisations précédentes

Contexte

Conformément à l'esprit fondateur, le Club DD est un espace informel : c'est ce qui en fait sa force. Il doit le rester.

Au-delà des échanges d'expériences qu'il permet, il a acquis une réelle pratique de réflexion collective et de co-construction de préconisations qui est à souligner et à valoriser. Son existence est une opportunité, pour les élus comme pour les techniciens, des communes comme du Grand Lyon, qui renouvellent séance après séance leur satisfaction au regard des apports du Club DD.

Cependant, les communes doivent devenir plus acteurs, dans la programmation des séances, dans la prise en charge d'actions spécifiques aux côtés des services du Grand Lyon, dans la déclinaison territoriale des actions du club, dans la valorisation de leurs savoir faire et dans l'expression des enjeux communaux ou intercommunaux en matière de DD.

Des groupes de travail, regroupant des membres volontaires du club, pourraient se voir confier des missions spécifiques: en lien avec un territoire, une politique publique ou un projet. La formulation d'avis ou de préconisations, de contributions à l'évaluation de certaines politiques publiques au regard de leur prise en compte du DD ou la participation à la rédaction du rapport DD annuel pourraient être demandées à ces groupes de travail.

Un fonctionnement en mode projet est préconisé : il s'agira de fixer les objectifs, programmer puis mobiliser les moyens, suivre et évaluer les actions des groupes de travail, en valider les livrables, en articulation avec les différentes instances territoriales aux échelles du territoire d'agglomération, des bassins de vie, des communes

Actions

Des actions à mener pour progresser dans la réflexion :

- Articuler l'existence du club avec la gouvernance territoriale (collectivités, instances de concertation, ..)
- Monter un Comité de Pilotage et un Comité Technique,
- Intégrer des membres de l'APSE dans le Comité Technique : co-produire la programmation du Club DD, initier, suivre et évaluer les actions,
- Faire valider les programmes annuels de travail par l'instance compétente et rapporter régulièrement sur l'avancement des travaux,
- Promouvoir les productions et les compétences du club: blog DD, fiches, comptes-rendus, films, avis, préconisations, ...,
- Impliquer le maire et l'élu délégué au DD comme relais vers les conseils municipaux,
- Impliquer le DGS, les DG et les Secrétaires Généraux des communes comme relais vers leurs services,

Indicateurs de résultat :

Évaluation mode projet : nombre de COPIL, nombre de comité technique,

Validation du programme annuel de travaux, bilan, ...

Actions initiées et suivies par le club et les GT : aspect qualitatif et quantitatif

Nombre d'élus communautaires informés (par des présentations orales en réunions)

des travaux de l'APSE et du Club DD

Préconisation 5. Améliorer le FONCTIONNEMENT OPERATIONNEL du Club

Diverses améliorations sont proposées pour améliorer le fonctionnement du Club :

- Rédiger une **fiche de missions** du Club DD
- Permettre à un **public « non averti en matière de DD »** de participer (ne pas rester entre élus et techniciens en charge du DD):
 - intégrer les élus / techniciens « non DD » dans les listings d'invitation
 - veiller à adapter l'information diffusée à un public « non averti en matière de DD »
- Prévoir des **animations plus innovantes** (théâtre forum, forum ouvert, ...), solliciter un regard extérieur sur la séance (observateur externe, M. loyal)
- Renforcer la place attribuée aux **témoignages de communes et aux ateliers d'échange**
- **Témoignages :**
 - Présenter les expériences de manière **contradictoire** : demander aux intervenants de décrire les obstacles rencontrés, les faiblesses.
 - Demander aux témoins de communes d'être très **concrets** dans leurs présentations, de décrire précisément les modalités de travail opérationnel
- **Suivi FAQ :** Identifier les questions posées en séances et auxquelles le Grand Lyon devrait apporter une réponse
- **Diffusion des productions du club DD**
 - Compte rendus : faire deux documents distincts : le compte rendu exhaustif, la synthèse
 - Dossiers participants : dématérialiser
 - Prévoir une borne de chargement des productions du Club sur clés USB des participants, réfléchir au téléchargement sur iPhone
 - Préciser les productions réservées aux membres du Club DD et celles ouvertes à tout public (mis en ligne sur le blog DD)
- **Intranet**
 - améliorer l'accès à l'intranet pour les communes : modalités d'attribution des codes d'accès,...
 - améliorer la lisibilité des fichiers mis en ligne (titres en lien avec contenu du fichier, organisation thématique ou par séance ?, ...)
 - mettre en place un mailing automatique d'avertissement des nouvelles mises en ligne, comme les fiches préconisations, les films,...
- **Lieu des rencontres :**
 - Privilégier des lieux plus « centraux » (en termes d'accessibilité aux transports collectifs) pour les rencontres
 - Proposer des lieux emblématiques du DD pour certaines séances : ne pas rester à l'Hôtel de communauté

ANNEXE : PRESENTATION SYNTHETIQUE DES CONCLUSIONS



ATELIER PERMANENT DE SUIVI ET D'EVALUATION (APSE) DU CLUB DD

Restitution des travaux de 2013

Frédéric BROCARD, DGS de Dardilly
24 septembre 2013



Une évaluation participative pour un diagnostic partagé



Un collectif de 15 participants dont une élue de Collonges au mont d'or
Un groupe pluridisciplinaire et représentatif (Grand Lyon, communes)

2 réunions participatives (mai, juin 2013) animées par la MCT et le cabinet ABCD –Durable

De la matière brute : Synthèse des enquêtes de satisfaction du club, bilan d'activité 2006-2012, enquête auprès des 58 communes en avril 2013

Les objectifs fixés pour l'APSE : répondre à 3 questions

- Quel club demain ?
- Quels indicateurs pour évaluer le Club ?
- Quelles actions mettre en oeuvre ?



Les risques à éviter



Déséquilibres de prise de parole entre élus et techniciens

Evolution vers un **groupe d' « experts avertis »** en matière de DD

Oublie la différenciation entre types de communes



Les limites « naturelles » du format Club



Diminution de la participation des élus ...

Difficulté à apprécier les impacts du Club DD (création de réseaux, mobilisation renforcée des élus, diffusion de bonnes pratiques,...)

Méconnaissance des *produits annexes* du Club (fiches réflex, fiches préconisations; bibliographie, films,...): **diffusion perfectible**

Usage / devenir des fiches préconisations à renforcer

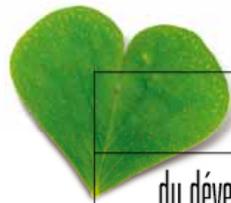
Animation à faire encore plus évoluer vers la co-construction

Prise de parole difficile par la **diversité des fonctions** (élus et techniciens)

Témoignages encore **insuffisamment concrets et contradictoires**

Manque de temps pour les échanges, programmation trop dense

Questions qui restent sans réponse de la part du Grand Lyon



CLUB
du développement durable

Les atouts à cultiver



Satisfaction globale des membres du Club DD

Qualité et pertinence des informations apportées par le Club DD

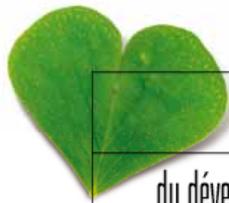
Apports importants aux communes :

- information et formation technique
- échanges d'expériences et de pratiques
- création d'un réseau informel d'acteurs (surtout entre techniciens)
- nouvelles idées aux participants
- enrichissement personnel, « note d'espoir »

Mixité du public élu / technicien (atout si équilibrée)

Produits annexes utiles et de qualité, compte rendus de qualité

Organisation reconnue avec réserve sur le choix des lieux



CLUB
du développement durable

L'opportunité en lien avec la Métropole



Une animation qui progresse pour permettre la co-construction en 2013 et la rédaction de préconisations

GRANDLYON 

« Les préconisations du Club développement durable du Grand Lyon »

Fiche 1 – Mai 2012 : QUALITE DE L'AIR INTERIEUR
Surveiller, Améliorer les bâtiments et leur fonctionnement, Sensibiliser et accompagner le changement

Contexte
Le Club Développement Durable du Grand Lyon regroupe les élus et techniciens des 59 communes de l'agglomération lyonnaise, dans un espace informel d'échange et de débat, rassemblant autour de nouvelles pratiques innovantes en matière de développement durable.

Après le séminaire du Club DD (20 Mars 2012) qui a permis de partager une culture commune sur le thème « santé et environnement » (regroupement innovant, initié lors d'un séminaire du niveau national, régional et de l'agglomération lyonnaise), une séance d'approfondissement a été organisée le 25 Mai 2012, à l'Oratoire du Grand Lyon, au cours de laquelle ont eu lieu deux ateliers de réflexion plus poussés, avec la participation de nombreux porteurs de bonnes pratiques, DSD et compétences locales de la région.

Dans chacun des 2 ateliers, les participants ont :

- d'une part, identifié les types d'actions que les communes souhaiteraient voir engagées,
- d'autre part, exprimé des besoins pour les mettre en œuvre, à des préconisations.

Cette fiche présente les préconisations des ateliers.



GRANDLYON 

« Les préconisations du Club développement durable du Grand Lyon »

Fiche 2 – Avril 2013 : PARTAGER LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON

Contexte
En 2007, l'Agenda 21 du Grand Lyon était reconnu « Agenda 21 de France ». En 2013, la Stratégie Développement Durable (SDD) du Grand Lyon est en cours de reforme, en vue d'être déclinée en 2014, en programme d'actions, pour les directions du Grand Lyon, pour les territoires, et pour les acteurs.

2012 a permis aux Directions du Grand Lyon de réaliser un état des lieux. Les constats sont clairs : aux environs de 2030-2040, l'humanité aura repoussé le point de basculement, ou les ressources nécessaires à l'humanité dépasseront la capacité de charge de la terre. Il reste 20 ans pour agir. 3 principes fondamentaux s'imposent sur politiques publiques et à notre société :

- la sobriété, seule posture possible dans un monde marqué par le rareté, de matières premières, d'énergie, de ressources humaines,
- l'écoresponsabilité qui vise à ce que l'institution soit exemplaire dans son fonctionnement
- la coresponsabilité qui reconnaît que le fait est, pour les responsables politiques, d'impliquer les habitants, les acteurs de la société civile, les territoires, une fois conscients de leur responsabilité face à notre avenir collectif, vers des gestes quotidiens de sobriété.

En complément de ces principes, la Stratégie Développement Durable s'appuie sur 4 orientations stratégiques :

- Préserver les ressources
- Décarboner la société
- Favoriser une qualité de vie durable
- Faire du territoire un lieu d'innovation et d'expérimentation des modes de développement durables.

Lors de la séance du Club Développement Durable du Grand Lyon du 16 avril 2013, qui regroupait les élus et techniciens des 59 communes de l'agglomération lyonnaise, les acteurs de réflexion, par conférence locale des maires (cette séance, 5 conférences des maires ayant été regroupées en 3 ateliers) ont ainsi réfléchi à des préconisations pour la future Stratégie DD du Grand Lyon.



Liste des ateliers :

- Quart Nord
- Lyon Villeurbaine
- Partis du Sud
- Lignes et Corbeaux du Rhône / Ile d'Arden
- Plate des Alpes et Rhône amont
- Plateau Nord
- Ile de Saône

GRANDLYON 

« Les préconisations du Club développement durable du Grand Lyon »

Fiche 3 – Juin 2013 : ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Contexte
Lors de la séance du Club Développement Durable du Grand Lyon du 29 Juin 2013, qui regroupait les élus et techniciens des 59 communes de l'agglomération lyonnaise, quatre ateliers de réflexion (cette séance) ont permis de réfléchir concrètement sur la production collective de préconisations, à destination du Grand Lyon ou des communes, pour aller plus loin en matière d'accompagnement du changement de comportements (à ce sujet voir la fiche de la séance).

Dans chacun des 4 ateliers, les participants ont :

- d'une part, identifié les types d'actions que les communes souhaiteraient voir engagées,
- d'autre part, exprimé des besoins pour les mettre en œuvre, à des préconisations.

Cette fiche présente les préconisations des ateliers.

Enjeux
Accompagner les changements de comportements, individuels ou collectifs, est un enjeu de toute démarche de développement durable. Les collectivités sont des acteurs clés pour agir, aux côtés des associations et des habitants eux-mêmes. Pour soutenir leur action, il convient d'identifier les principaux enjeux rencontrés, autour de questions clés, structurées dans les échanges au Club DD :

- Comment dépasser la sensibilisation et permettre des changements de comportements pérennes ?
- Comment dépasser le cercle des convaincus pour toucher le plus grand nombre ?
- Comment mettre en synergie les politiques publiques mises en œuvre sur un territoire avec les leviers de l'information, la communication, l'éducation et la formation ?
- Comment faire de la participation citoyenne un levier de changement des comportements de élus, techniciens, associations, entreprises et habitants ? Comment assurer le changement de comportement et l'appropriation de politiques et d'projets publics ?






L'avis évaluatif très satisfaisant

Question évaluative	Indicateur possible	Niveau d'atteinte des résultats	Commentaires APSE
La diffusion des pratiques dans votre collectivité a-t-elle été faite ?	Question à intégrer dans l'enquête annuelle	Résultats visés insuffisamment ou très partiellement atteints	La réponse dépend fortement de la position / la dynamique / la capacité du participant de la commune au Club DD
Le club a-t-il rassemblé des parties prenantes suffisamment diverses ? Le club a-t-il permis de viser le public du départ ?	Diversité des publics - élus / techniciens - en charge du DD / en charge d'autres politiques	Résultats non atteints	Faut-il rechercher la participation d'associations ? Importance de suivre l'évolution dans la durée : participation lentement décroissante des élus... Prévoir un recensement à chaque club DD
Le club a-t-il contribué à l' appropriation de bonnes pratiques dd dans les communes ?	Nb de postes chargés de mission DD Nb d'A21 ou délib. Cadres Nombre de PCET Nombre de Charte de l'Arbre Part des écoles dans PEDD	Résultats visés atteints totalement ou pour une partie importante	Evolution sans précédent des communes depuis 2008 vers le développement durable



Cinq préconisations détaillées en actions

Faire du Club ...

- (P1) un **LIEU DE CONSTRUCTION D'UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE** par le déploiement d'actions expérimentales mutualisées
 - (P2) un **LABORATOIRE D'IDEES DU DEVELOPPEMENT DURABLE**, espace convivial et partagé entre élus et techniciens, en charge du DD ou non
 - (P3) un **VECTEUR DE PROPOSITIONS CO-PRODUITES AVEC LES TERRITOIRES** pour éclairer d'un regard développement durable les politiques publiques
- (P4) Renforcer le Club par une **GESTION EN MODE PROJET** adaptée pour réaliser les trois préconisations précédentes
- (P5) Améliorer le **FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL** du Club





MERCI DE VOTRE ATTENTION

